



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Inauguration de l'Écoboutique de la MRC de Charlevoix : Donner une deuxième vie à des centaines d'articles!

Baie-Saint-Paul, le 24 mai 2016 – La MRC de Charlevoix a inauguré l'Écoboutique, située à l'écocentre de Saint-Urbain, le 24 mai 2016 à l'occasion d'un point de presse ouvert aux médias. Ce projet totalisant 167 000 \$ a été rendu possible grâce à une aide financière d'Hydro-Québec de l'ordre de 154 604 \$ accordée à la MRC de Charlevoix. Hydro-Québec a versé cette somme dans le cadre de son programme de mise en valeur intégrée (PMVI) qui s'applique lors de l'implantation de nouveaux projets de transport d'électricité. Dans ce cas-ci, il s'agissait de la construction d'une ligne de 345 kV pour le raccordement du parc éolien Rivière-du-Moulin. Une portion de cette ligne se situe sur le territoire de la MRC de Charlevoix.

« Par son programme, Hydro-Québec compense depuis plus de 30 ans les collectivités qui accueillent des équipements du réseau de transport d'électricité. Celui-ci doit être employé pour la réalisation d'initiatives mobilisatrices pour les citoyens. Nous sommes très heureux que notre programme profite à l'ensemble de votre communauté » a ajouté Monsieur Daniel Gosselin, chef installations – postes à Hydro-Québec.

Le vaste bâtiment, d'une superficie de 3200 m², est destiné à la revente de biens réutilisables comme les meubles, appareils électroménagers, appareils électriques, articles de sport, jouets pour enfants et autres. En plus de permettre une réduction à la source de la consommation de biens, la revente de ces items permet de diminuer la quantité de matières et de biens qui sont mis aux déchets bien qu'ils soient encore en bon état. Ce nouveau bâtiment permet donc à la MRC de rencontrer les objectifs environnementaux de son plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) et aussi de remplir ses objectifs sociaux en facilitant le réemploi et l'acquisition de biens à prix modique.

Comme l'a précisé le préfet, Mme Claudette Simard : « il s'agit d'un nouveau service pour la population, qui ne peut qu'augmenter la popularité de l'écocentre de Saint-Urbain qui bénéficie déjà d'un achalandage significatif. La MRC de Charlevoix souhaite améliorer sa performance visant à détourner encore plus de matières résiduelles de l'enfouissement et l'Écoboutique représente une solution de plus pour la population »

a-t-elle ajouté. La MRC espère que l'Écoboutique connaîtra un bon achalandage pour cette première année d'opération. L'Écoboutique est ouverte depuis le 10 mai jusqu'à l'Action de grâce à raison de 9 heures par semaine, soit les mardis de 10 h à 16 h et les samedis de 9 h à 12 h.

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec le Service de la gestion des matières résiduelles de la MRC de Charlevoix au 418-435-2639 (poste 6012).

-30-

Source :

Marilyn Tremblay, Chargée de projet en environnement

MRC de Charlevoix

Téléphone : 435-2639, poste 6011

Courriel : itremlay@mrccharlevoix.ca